

Modification du dispositif – système d’avances

- Entreprise créée avant le 1^{er} mars 2020
- Chiffre d’affaires d’au moins CHF 50’000.-
- Siège dans le canton du Jura
- Formes : raison individuelle, société de personnes, personne morale
- Exercice d’une activité commerciale dans le Jura
- Emploie du personnel dans le canton

- Fermée plus de 40 jours sur ordre des autorités à partir du 01.11.2020 ou
- Pas fermée sur ordre des autorités mais impossibilité de couvrir les charges incompressibles

Comptes 2020 disponibles

Comptes 2020 pas disponibles

Démarches

Remise des comptes 2020 + annexes

Communication du CA 2018/2019

Prestations

- Couverture des charges incompressibles 2020 (max. 80%)
- Avance de 20% du CA moyen par mois fermés en 2021

Avance de 20% du CA moyen 2018-2019
par mois fermés en 2020-2021

Remises des comptes bouclés pour établissement du décompte final / financement Confédération